



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

volailles

Question écrite n° 113207

Texte de la question

M. Philippe Tourtelier souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la question du marché des poules de réforme. Les éleveurs ont accueilli très favorablement l'affectation d'une enveloppe de 600 000 euros à leur filière ponte pour redresser le marché de la poule de réforme anéanti depuis février 2006. Cependant, ils regrettent qu'aucune réponse ne leur ait été apportée concernant les éleveurs conduits à donner leurs animaux gratuitement du 18 février au 29 septembre 2006 et ceux amenés à supporter des surcoûts inhabituels liés aux frais d'enlèvement (non compensés par la vente), de transport, voire d'élimination (euthanasie et équarrissage). Aussi, il lui demande quelles mesures il compte prendre à l'égard des éleveurs concernés.

Texte de la réponse

Le marché de l'oeuf en 2006 a été favorable. En effet, le prix et la consommation des oeufs n'ont pas été affectés par la crise de l'influenza aviaire. Seul le marché de la poule de réforme a été pénalisé par la fermeture des frontières de février à septembre 2006. Un soutien financier a été apporté aux opérateurs qui exportent les poules de réforme vers les pays tiers et qui n'ont pu exercer leur activité durant cette période. Un courant régulier d'exportation devrait assurer un retour à l'équilibre économique de la filière ponte permettant de rémunérer à leur juste valeur les poules de réforme enlevées chez les éleveurs.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Tourtelier](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113207

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13098

Réponse publiée le : 3 avril 2007, page 3293